

Feurs, le 9 novembre 2023

Le Principal,

aux

Parents d'élèves de CM2 des écoles
publiques du secteur du collège

Secrétariat de Direction

n° 000

Affaire suivie par

Mme BESSON Sandrine

Téléphone

04 77 26 15 33

Télécopie

04 77 27 07 14

Courriel

ce.0420012k@ac-lyon.fr

3 Allée du Château

BP 114

42110 FEURS

Madame Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en classe de CM2 et fera sa rentrée au collège en septembre 2024. C'est un moment charnière dans la scolarité d'un élève qu'il convient de préparer dans les meilleures conditions.

L'objet de ce courrier est donc de vous informer concernant les différentes échéances à venir durant cette année scolaire afin que le moment venu, vous puissiez aborder le passage en sixième de votre enfant avec confiance.

Vous pouvez dès à présent découvrir le collège, son actualité, ses projets sur le site « cyber-collège le palais » en accès libre sur internet. : <https://lepalais.cybercolleges42.fr/>

Les parents d'élèves et les élèves de CM2 des écoles de secteur seront invités **le samedi 20 janvier 2024** au Cinéma de Feurs pour la projection d'un film documentaire « Immersion au collège le Palais » présentant le fonctionnement général de l'établissement et les attendus de la classe de sixième.

Le samedi 16 mars 2024 en matinée, le collège Le Palais vous ouvrira ses portes pour vous permettre de découvrir l'établissement, son environnement, ses acteurs et ses projets. Il s'agira d'un moment important à vivre avec votre enfant.

En mai 2024, votre enfant participera à une journée d'immersion au collège en compagnie des camarades de sa classe. L'objectif sera de mieux en comprendre le fonctionnement en assistant à des cours et des ateliers tout au long de cette journée.

Dans le même temps, les démarches administratives conduites par les directeurs d'école permettront à votre enfant d'être affecté au collège Le Palais, s'il dépend géographiquement de cet établissement.

Mi-juin 2024, vous serez convoqué pour l'inscription de votre enfant. C'est dans le dossier d'inscription qui vous sera distribué par l'enseignant de CM2 que vous préciserez le souhait de regroupement de votre enfant avec un autre camarade de sa classe (courrier signé par les deux familles et accord nécessaire du professeur des écoles.).

Lors de l'inscription au collège, des responsables du pôle santé social et de la vie scolaire seront là pour répondre à vos questionnements concernant la mise en place des différents dispositifs d'accompagnement des élèves (PAI, PAP, PPS).

Le service d'intendance pourra vous renseigner concernant le régime de demi-pension et la demande de bourses de collège.

La coopération étroite entre les écoles et le collège est l'assurance d'un suivi attentif des élèves à leur entrée en sixième.

Profondément attaché à une école qui permette la réussite de tous, je reste à votre disposition pour toute précision utile et je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Boris DUCRAY

